



ESTIVAREILLES 2017



Bulletin Municipal n°21



Estivareilles

Bulletin municipal n° 21



Le mot de Colette FERRAND

Estivaliens, Estivaliennes,

Au sein du Conseil Municipal, l'année 2017 a été marquée par la démission de Christian BARJON. L'équipe en place m'a confié la responsabilité de Maire le 15 mai, je les en remercie et m'efforce d'assurer cette mission avec concertation et dévouement.

Nous travaillons pour vous apporter la continuité des services municipaux et pour réaliser les projets en cours et à venir. Chacun d'entre nous apporte son savoir-faire, ses connaissances, son expérience, ensemble nous sommes constructifs et c'est un atout pour nous projeter dans l'avenir.

Nous pouvons nous appuyer sur le personnel communal qui travaille avec sérieux, je tiens à les remercier bien sincèrement.

Au fil des pages de ce bulletin vous trouverez les réalisations de l'année et celles à venir.

Je souhaite que nous avançons sans précipitation mais sûrement dans l'exigence du travail bien fait.

Suite à la loi NOTRE, les services de Loire Forez Agglomération sont désormais vos interlocuteurs pour les ordures ménagères et l'assainissement. Néanmoins nous sommes à votre écoute si besoin.

Aux associations, je veux dire ma fierté de les compter aussi nombreuses et dynamiques. Vous nous offrez de très grands moments de partage, de rencontres, de convivialité. Vous êtes l'âme de notre village et je vous assure de notre soutien.

Il me tient à cœur de féliciter et de remercier les agriculteurs et tous les bénévoles qui ont su faire du Comice Agricole une réussite et une journée inoubliable pour Estivareilles.

J'ai une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés et pour leur famille et tout particulièrement pour la famille et les proches de Monsieur Christian BARJON.

La Mairie est un lieu de service de proximité qui vous est dédié, nous sommes à votre écoute, nous avons mis à votre disposition une boîte à idées dans l'entrée.

Bonne lecture à tous.

Le Maire, Colette FERRAND

Sommaire

Le Mot de Colette Ferrand	1
Nécrologie	2
Commissions Municipales	3 à 12
Musée	13/14
Associations	15 à 20
Etat Civil / Mise en Garde	21
Calendrier des Manifestations	22



Nécrologie

Monsieur Christian BARJON nous a quittés.

Né le 3 février 1955 à La Combe, village de Haute-Loire, non loin de Saint-Hilaire. Il est scolarisé à l'école de Montméal, puis d'Usson-en-Forez, de Saint-Bonnet-le-Château, de Saint-Chamond et enfin de Monistrol.

En février 1975, il épouse Marie-Claude et ensemble ils accueillent trois garçons au sein de leur foyer. Ils s'installent à Estivareilles en Mai 1984.

L'année 2004 marque à jamais une fracture dans leur chair, avec le décès de leur troisième fils, David, emporté par une terrible maladie.

Sa première élection au Conseil Municipal date de 1989, il devient adjoint au côté de M. Guillot en 1995.

Elu Maire en 1999, il exercera ce mandat jusqu'à fin avril 2017, contraint de démissionner à cause de la maladie.

Il a donné toute son énergie pour faire évoluer la commune qu'il voulait vivante et accueillante. Il ne comptait pas les heures passées dans son bureau.

Il a soutenu sans faille l'école, le Musée d'Histoire du XX^{ème} siècle, les Associations « Promotion de l'Emploi » et « Télé-Service ». Il a œuvré pour équiper et moderniser les services communaux, toujours à la recherche d'idées pour aller de l'avant.

Il a assuré la reconstruction de l'école après l'incendie. Il est à l'initiative de l'aménagement de la salle hors-sac vers la gare, de la place du Souvenir, de la rénovation de la cuisine à la salle ERA, du local pour l'épicerie ...

Siégeant avec dynamisme à la communauté de communes du « Pays de Saint-Bonnet-le-Château », au « Syndicat des Énergies de la Loire » (S.I.E.L), à l'Association des Maires ruraux de France, il a représenté activement ses habitants et a été un des porte-parole des communes rurales.

Il était toujours présent aux manifestations organisées à Estivareilles, membre actif du Jumelage il n'hésitait pas à donner un coup de main et il a soutenu avec force les associations de loisirs.

Nous nous souviendrons d'un homme fort en courage et en dignité, proche de chacun de ses concitoyens et très généreux.

Merci Christian, nous te disons notre reconnaissance pour ces multiples réalisations, pour tout ce que tu as fait.

Nous assurons Marie-Claude, ton épouse, de toute notre amitié.



NOUVEAUX COMMERÇANTS

Laura Rigaud, jeune Passionnée de cuisine et très créative, je viens de créer mon entreprise de traiteur événementiel : **La recette du bonheur**.

Je vous propose des produits et un service de qualité, autant sur des plats salés que sucrés.

pour répondre à vos attentes gastronomiques, en élaborant des mets traditionnels ou en passant par une cuisine revisitée, tout en trouvant un équilibre entre vos besoins et votre budget.

Ma priorité : vous proposez une prestation sur mesure qui vous comblera vous et vos convives.

La recette du bonheur est là pour diverses prestations :

Pour tous vos événements professionnels : buffet, cocktail, livraison de plateau repas...

Pour vos réceptions privées ou associatives : Mariage, anniversaire, départ en retraite, baptême, crémaillère, cousinade

...

Ou encore simplement pour recevoir votre famille ou vos amis

Je suis là pour vous proposer des formules qui vous permettront par manque de temps ou d'inspiration de continuer à recevoir sans que cela devienne un véritable casse-tête : D'un plat chaud unique, jusqu'au menu complet en passant par des cocktails dinatoires..

J'attache aussi une grande importance au travail des produits locaux notamment ceux de notre belle région.

Je souhaite élaborer mes plats en fonction des produits de saison, c'est pour cela que je vous propose une carte printemps/été et une carte automne/ hiver .

J'utilise des produits frais et de qualité afin de concocter une cuisine fait maison authentique et raffinée, afin d' enchanter vos yeux et vos papilles par les couleurs et les goûts.

Je vais aussi mettre en place des formules plateau repas la semaine; pour les entreprises et les particuliers.

Je proposerai des formules burgers toute l'année ainsi que des menus qui changeront toutes les semaines et en fonction des saisons et des événements.

Les menus seront disponibles sur mon site internet ainsi que sur ma page facebook.

Ouverture Vendredi 20 Avril 2018 ..

Laura Rigaud

Adresse : 9 route du 21 août 1944
42380 Estivareilles

Téléphone : 0637243783

Mail : larecettedubonheur.lr@gmail.com

Site internet : larecettedubonheur.eatbu.com

Facebook : la recette du bonheur

Instagram : @larecettedubonheur.traiteur



Je m'appelle Dylan Duvert.

Je suis diplômée d'un BEP, d'un bac pro de maintenance industrielle et d'un CAP de mécanique automobile.

Depuis peu j'ai ouvert un garage à Estivareilles je suis agréé par la marque française MPM motors.

Je fais les entretiens et les réparations de toutes les marques de véhicules.

Je fais également de l'achat/vente de véhicules d'occasion et je vend aussi des voitures neuves de MPM motors.

Adresse 130 rue de la brousse 42380 estivareilles

Portable 07-83-51-02-81.

Page Facebook. Annonce de véhicules à vendre sur la page. <https://www.facebook.com/Garage-auto-LES-3D-597688833666986/>

INFOS PRATIQUES

Il est demandé aux nouveaux arrivants de bien vouloir se présenter en mairie, afin d'effectuer toutes les démarches administratives (ordures ménagères, relevé du compteur d'eau,...).

De même, il serait souhaitable que les personnes qui quittent la commune fassent également cette démarche.

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi et Jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 14h à 17h

2ème et 4ème Samedis du mois de 9h à 12h

(fermée les Mardis et Mercredis)

Pour nous contacter:

Tél : 04.77.50.22.67

Fax : 04.77.50.27.74

Email : mairie.estivareilles.42@wanadoo.fr

Site Internet : www.estivareilles42.fr

L'Agence Postale Communale

D'Estivareilles vous accueille

dans les locaux du musée

04.77.57.58.17

Du Mardi au Vendredi de 14h15 à 17h45

Le Samedi Matin de 9h15 à 11h45

De nombreux services vous sont proposés, n'hésitez pas à venir vous renseigner au guichet.

INFOS PRATIQUES

Cartes d'Identité et Passeports :

La commune d'Estivareilles n'est plus habilitée à recevoir les demandes de cartes d'identité ni de passeport. Il faut désormais s'adresser à la mairie de Saint Bonnet Le Château en prenant rendez-vous au **04.77.50.52.40.**

Inscription sur la liste électorale :

Il faut avoir **18 ans** et être français. Vous devez vous présenter en mairie avec votre ancienne carte d'électeur (le cas échéant) et votre carte d'identité en cours de validité ou votre livret de famille ainsi que d'un justificatif de domicile. Chaque année, la mairie enregistre les inscriptions entre le **1er Septembre** et le **31 Décembre**.

Recensement Militaire :

Les filles et les garçons doivent se faire recenser *à la mairie de leur domicile, à leur 16ème anniversaire.*

Ils doivent se munir du livret de famille de leurs parents et de leur carte d'identité.

La mairie leur remet une « attestation de recensement » qu'il est primordial de conserver précieusement car **AUCUN DUPLI-CATA NE PEUT ETRE DELIVRE PAR LA MAIRIE !**

Cette attestation leur sera réclamée pour les examens (CAP, BEP, Baccalauréat,...), le permis de conduire et même pour la conduite accompagnée.

Légalisation de signatures :

Cette formalité est souvent demandée par les Notaires. Vous devez vous présenter en mairie avec le document à signer. **Le document est signé en mairie en présence de Mme le Maire ou d'une des secrétaires.** Mme le Maire atteste ensuite que c'est bien votre signature .

Inscription à l'école et ramassage scolaire :

Avant d'inscrire son enfant à l'école, il est demandé aux parents de se présenter en mairie, munis du livret de famille. Une attestation, à remettre au directeur d'école, leur sera délivrée.

Les familles intéressées par le ramassage scolaire peuvent venir se renseigner en mairie, à partir du mois de Mai.

Le déploiement du THD (Très Haut Débit)

Sur notre territoire, c'est le SIEL qui pilote le déploiement du THD et définit, suite à des études, les secteurs à raccorder en priorité. L'intégralité du territoire de Loire Forez sera progressivement desservie par la fibre optique d'ici 2020, et tous les bâtiments (habitations, administrations, entreprises et commerces) seront raccordables. Pour notre village, le raccordement est annoncé pour fin 2018.

Pour ce déploiement, le territoire de la Communauté d'agglomération Loire Forez a été découpé en 49 secteurs (appelés Points de Mutualisation). Un PM rassemble les connections d'environ 1000 habitations. Pour notre commune d'Estivareilles, celui-ci est installé depuis fin Janvier sur le parking de la salle ERA contre le terrain de boule.

Par où passe le câble ?

Pour les habitants qui le souhaitent, la fibre optique sera ensuite installée jusqu'à l'intérieur de leur habitation : **c'est ce qu'on appelle le FTTH, Fiber To The Home (fibre chez l'habitant)**. Ces travaux de raccordement, pris en charge par la collectivité, sont gratuits pour les usagers. En revanche, les éventuels travaux dans le logement (gaine pour passer la fibre, perçage de mur...) sont à la charge de l'habitant.

Planning d'intervention sur la commune:

Côté Très Haut Débit, la pose des lignes de fibre optique devrait être terminée fin mars. Suivra une phase de tests, puis nous vous invitons à une réunion publique d'information en mai/juin. Ensuite viendra le temps de la pose des prises dans chaque habitation, il faut compter 3 mois de travaux, ces prises seront installées gratuitement. Vous pourrez souscrire à un abonnement à partir de septembre s'il n'y a pas d'imprévus !



La fibre depuis la rue jusqu'à l'habitation:

- 1- Si l'habitation est déjà raccordée au téléphone par une ligne aérienne (depuis un poteau ou le long d'une façade), la fibre sera apportée en aérien également.
- 2- Si l'habitation est raccordée par le biais d'une gaine souterraine, la fibre pourra être passée en souterrain.

Pascal Chanut

Modification des tarifs de la salle E.R.A.

Le conseil municipal a modifié les tarifs de location de la salle E.R.A. à partir du 1^{er} Janvier 2018 comme suit:

- Associations de la commune : 100 € + électricité
- Habitants d'Estivareilles : 270 € + électricité
- Associations extérieures à la commune : 200 € + électricité
- Personnes extérieures à la commune : 420 € + électricité

Jean Pierre Bard

Eau et Assainissement

Comme évoqué lors du dernier bulletin, La loi « NOTRe » prévoit qu'au 1^{er} Janvier 2020, les communautés d'agglomération disposeront, au titre de leurs compétences obligatoires, les compétences « eau » et « assainissement ». Pour notre commune, la compétence « assainissement » nous a été retirée au 1^{er} Janvier 2018. La compétence « eau » quant à elle devrait être reprise par Loire Forez au 1^{er} Janvier 2020.

De gros chantiers sont lancés sur 2017/2018 (travaux assainissement pris en charge par Loire Forez:

1- Assainissement du Chabany : le chantier consistait à profiter du branchement du village du Ver-net à l'assainissement collectif de Montarcher pour continuer la conduite et rattacher le village du Chabany. Ces travaux ont été réalisés courant 2017.

2- Assainissement de Tortorel : les travaux ont débuté fin novembre pour la STEP (STation d'ÉPuration des eaux usées) et début avril pour les canalisations. C'est l'entreprise CHOLTON de St Maurice/Dargoire qui est en charge de la station et l'Ets BROUILLAT de La Tourette pour le réseau. Le chantier est suivi par le bureau d'étude BEMO et le service « assainissement » de Loire Forez. Le temps ayant retardé l'avancement des travaux, le chantier devrait se terminer avant l'été.

3- Assainissement du Pont d'Arenc : les travaux ont débuté en mars. C'est l'entreprise PORTE de la Tourette qui est en charge de l'eau, l'assainissement ainsi que les réseaux secs. L'entreprise DURAND gère la partie trottoirs, caniveaux, bétons, enrobés...Ce chantier devrait, si le temps ne vient pas trop retarder l'avancement, se terminer au mois de juillet.

4- Raccordement en eau du village de la Naute : suite à la rénovation prochaine d'une habitation à la Naute, la conduite d'eau du Bouchet va être prolongée pour desservir ce village. Ces travaux sont en cours de réalisation par nos employés communaux.

Des travaux d'entretien ont été réalisés tout au long de l'année :

1) Mise en conformité des installations : suite à la visite de contrôle du technicien de la SATEP, nous avons revu les points d'amélioration à apporter au réseau (changement de vannes, nettoyage de chambres de captages, amélioration de parties de réseau...).

2) Réparation de fuites : Le Favet, le Bourg, changement de compteurs défectueux et pose de nouveaux compteurs.

3) Passage à la chloration lente : suite à des essais concluants de chloration lente (pastilles) sur le réservoir de Canors en 2016, nous sommes passés en 2017 à cette solution sur les autres captages, ce qui réduit les odeurs indésirables de chlore à la sortie du robinet.

Mise à disposition d'un employé communal à la communauté d'agglomération Loire Forez:

Suite au transfert de compétences de l'assainissement à la communauté d'agglomération Loire Forez, celle-ci nous a proposé de mettre à disposition un employé communal pour la surveillance et le nettoyage des stations sur notre secteur. Depuis le 1^{er} Janvier, un employé travaille en mutualisation 1 jour et demi par semaine sur les communes de Merle/Leignec, St Hilaire, La Chapelle, Montarcher et Estivareilles.

Demande d'intervention pour l'assainissement,
merci de contacter Loire Forez Agglomération:
04-26-54-70-90 ou par mail : assainissement@loireforez.fr

Pascal Chanut

POINT ADRESSAGE 2017 SUR LA COMMUNE

Comme nous vous l'avions expliqué sur le précédent bulletin, la municipalité a engagé un projet d'adressage de la commune. Des études ont été faites pour une dénomination et une numérotation des voies communales. La commune a créé une commission pour mener à bien ce projet. Nous avons été accompagnés par La Poste dans cette réflexion.

Les enjeux :

- Faciliter les recherches d'adresses,
- Faciliter les livraisons et le service postal,
- Répondre à un besoin de sécurité lors des interventions des services de secours (Sapeurs-Pompiers, SAMU, médecins, Gendarmerie...) et des intervenants techniques (Services des eaux, de l'électricité et des télécommunications).

La démarche : quatre étapes ont été nécessaires pour mener à bien ce projet

1. Année 2016 : diagnostic des voies et des habitations de la commune. Création des adresses normées, qui répondent à un cadre et à des règles bien précises. Vérification sur plan par la commission, identification des voies à créer, des habitations à numéroté, projet de libellé de voies (type et nom).
2. Mars/avril 2017 : présentation du projet en commission « adressage » puis présentation des noms de rues au conseil municipal. Les n° sont quant à eux définis par la poste en métrique pour les hameaux et en numérique pour le centre bourg.
3. Juillet 2017 : délibération du conseil municipal, arrêtant les noms de voies.
4. Fin 2017 début 2018 : installation de la signalétique, pose des panneaux de voies, distribution des numéros et des certificats d'adressage aux habitants.

L'équipe municipale vous a distribué votre n° à installer chez vous et les explications sur son positionnement ainsi que les modalités de changement d'adresse.

Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à le demander en mairie ou aux élus.



Pascal Chanut

Commission Fleurissement

Comme chaque année, les bénévoles et amoureux des plantes se sont retrouvés fin Mai pour une journée de plantations et d'embellissement de notre commune.

Cette année encore, nous avons fait le choix d'introduire des vivaces en plus des annuelles, toujours dans un souci de création de massifs ou graminées et arbustes d'ornement sauront se marier sur le long terme. Le massif du parc de la mairie a donc été entièrement repensé et nettoyé pour laisser place à deux parterres ornés de buis, vivaces, graminées et quelques jachères fleuries pour la couleur. L'ensemble s'intégrant parfaitement à notre catégorie de zone de moyenne montagne.

Bien entendu nous continuons à fleurir les contenants déjà présents sur la commune et faisant appel à nos habitants pour que chacun embellisse sa propriété pour le plus grand bonheur des visiteurs.

Cependant, nous déplorons cette année une recrudescence des vols et détériorations des plants de la commune, si bien que nous avons dû replanter à plusieurs reprises quelques points stratégiques comme le lavoir ou encore le massif à l'angle de la RD 498 et du chemin du Pavillon.

Toutefois, malgré ces déconvenues, Estivareilles conserve sa troisième place au concours inter-communal 2017 du comité de fleurissement du Haut-Forez.

Le Conseil Municipal remercie tous les bénévoles qui consacrent un peu de leur temps pour que notre commune reste attrayante. Un remerciement tout particulier à nos employés communaux pour l'entretien et l'arrosage des plants durant toute la saison qui nous a permis d'obtenir le 3ème prix départemental attribué aux communes situées à plus de 9020m d'altitude.

Et pour la première fois cette année, des passionnés se sont réunis en Novembre dernier pour la confection de décorations de Noël, égayant les rues de notre centre bourg. Quelle belle initiative!

Virginie DEMARS



Commission Défense

Bonjour à toutes et à tous

L'année 2017 vient de s'achever, nous sommes déjà à la quatrième année d'anniversaire du centenaire de la grande guerre 1914-1918. Celle qui a le plus marqué la population mondiale pour tous ces morts et ces atrocités.

Le devoir de mémoire est une chose très importante, c'est pourquoi nous devons faire perdurer les commémorations devant les monuments et les stèles.

La paix reste encore une situation bien fragile compte tenu des différents conflits et tensions entre les peuples qui existent à travers le monde.

Du jour au lendemain, tout peut rebasculer dans l'horreur si les Etats n'essaient pas chacun à leur niveau de tempérer et de ne pas faire envenimer les choses.

Chaque personne à son niveau a un devoir de citoyenneté vis à vis de la collectivité.

Philippe Cléménçon



Commission Ecole

En juin 2017, après une concertation avec les enseignants, les parents et la Municipalité, nous avons pris la décision de revenir à la semaine de 4 jours.

L'école primaire communale compte 124 enfants à la rentrée scolaire. Ils sont accueillis dès l'âge de 2 ans. La moitié d'entre eux déjeunent à la cantine. Le Conseil Municipal n'a pas augmenté les tarifs du Centre de Loisirs Périscolaire.

En 2017, Le Directeur Monsieur PANGAUD s'est investi dans un Partenariat National avec l'Education Nationale et la SACEM pour réaliser le projet « La Fabrique à Chansons ».

Il s'agissait de créer une chanson (paroles et musique) avec un artiste partenaire et d'enregistrer en studio pour fabriquer un CD + un clip vidéo.

La chanson s'appelle « La clé des champs » et parle du plaisir de grandir à la campagne.

Les enfants l'ont interprétée dans un mini-concert à la salle E.R.A. avec l'artiste partenaire, Yvan MARC. Ce fut un succès. FELICITATIONS !

Les enfants de l'école, tous niveaux confondus, ont également décoré des bottes d'enrubannage pour le comice, qui a eu lieu le 20 Août 2017. Les nombreux visiteurs ont pu admirer leurs chefs d'œuvre sur le bord des routes.

En 2018, l'école participera à un projet National « Le Parlement des Enfants », moyen d'éduquer les enfants au système démocratique à l'aide d'un projet concret. Il s'agit de rédiger un texte législatif. Le texte de loi portera sur la protection de la biodiversité, il sera rendu en Mars 2018. Monsieur Dino CINIÉRI, Député de la 4^{ème} Circonscription de la Loire, viendra rencontrer les enfants à l'école pour leur expliquer en quoi consiste son travail. Ensuite, Il y aura une sélection académique puis nationale, un choix final sera effectué par l'ensemble des classes participantes.

La classe lauréate est invitée à l'Assemblée nationale avec son enseignant pour la cérémonie de remise de son prix le 20 juin 2018. Nous suivrons ce projet avec attention...



Colette FERRAND

Commission Voirie

Travaux d'investissement :

Une seule route a été refaite au printemps suite à des travaux d'assainissement au hameau du Chabany. Le revêtement est en enrobé à 150 kg au m² pour un coût de 14 304 euros TTC.

Quant aux autres travaux qui étaient prévus en 2017, ils sont repoussés d'une année puisqu'ils sont relatifs à la réalisation des gros chantiers d'assainissement : réseau collectif créé à Tortorel et réseau existant entièrement rénové Chemin du Pont d'Arenc et rue de l'Abattoir.

Travaux de fonctionnement :

Tous les travaux d'entretien habituels sont exécutés par les employés communaux tels que curage ou création de fossés. Nous avons fait l'acquisition d'un godet trapèze.

Christophe et Pascal ont fabriqué des coupées en béton qu'ils posent dans les chemins ruraux et ils ont utilisé 23 tonnes d'enrobé à froid pour boucher les nids de poule.

Débroussaillage :

Un 1^{er} passage est effectué sur l'ensemble des voies communale en juin et un deuxième plus élargi en automne sur l'ensemble des voies (communales et rurales). Ceci est appelé le fauchage raisonné pour le respect de la biodiversité.

En période hivernale, le nettoyage des trottoirs, le passage du chasse-neige, le gravillonnage (pouzzolane) et le salage des rues du Bourg sont assurés de jour comme de nuit, même le week-end.

Prévisions 2018 :

A partir du 1^{er} janvier la compétence « voirie communale classée et revêtue » est reprise par Loire Forez Agglomération. Une longueur de 34 km a été retenue, longueur à redéfinir plus précisément dans l'année. Les décisions d'investissement et de fonctionnement seront prises en commun mais dirigées et orientées par Loire Forez Agglomération. Les employés communaux continueront à faire les travaux d'entretien des voiries mais sous le couvert de L.F.A. par le biais d'une convention.

La commune continue de gérer seule les chemins ruraux (66 km). Dans ces chemins non revêtus de noir, 12 km sont classés en voirie forestière par le Département. Ce dernier nous a octroyé une aide pour les remettre en état, les devis s'élèvent à 107 000 euros subventionnés à 50%. Nous avons 2 ans pour réaliser les travaux.

Claudius BLANC



Commission Biens Sectionaux

L'équipe municipale poursuit la gestion de ces biens qui représentent une surface de 54ha 18a 96ca.

Après la coupe du bois au Cros, le reboisement a été effectué au printemps 2017 par l'entreprise Didier LAMARTINE, 1616 plants ont été repiqués sur le sol sec et rocheux pour un coût de 5280 €, une aide de 2400 € nous a été versée par le Département.

Les zones humides ne sont pas replantées car les normes en vigueur sur la biodiversité n'autorisent pas le drainage nécessaire au reboisement.

L'entreprise BARD Frères a réalisé la coupe des arbres de la section l'Andrable-HLM. Les 180 stères découpées en billons de 2m ont été livrées aux ayant-droits qui en avait fait la demande.

Une nouvelle coupe aura lieu en 2018 sur les parcelles 110 et 39 de la section AB sous l'ancienne carderie. Les ayants-droits pourront acheter des stères au prix de 28 euros dont 24 € pour les travaux d'abattage et la livraison et 4 euros au profit du CCAS. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie.

Claudius BLANC

Commission Bâtiments

Réalisation 2017:

Les travaux de réfection d'une partie de la toiture du local technique ont été réalisés en bac-acier par l'entreprise CHANTEGRET ainsi que différents petits travaux d'entretien.

En cours pour 2018:

Réalisation d'une 2ème tranche de travaux dans le local de l'ancienne laiterie : après la création d'une épicerie il y a bientôt 3 ans, nous allons créer des bureaux pour l'Association Promotion de l'Emploi car les bureaux actuels se trouvent trop exiguës pour 3 secrétaires.

A réaliser en 2018:

La dernière tranche de travaux dans ce local : démolition et aménagement du sol par les employés communaux seront réalisés dans les prochains mois.

Les peintures de toutes les fenêtres et boiseries de l'école par l'entreprise BERAUD.

La réfection du toit du local de la boule de l'étang (devis en cours).

Quelques modifications à l'alimentation en eau du lavoir seront apportées afin de respecter les normes environnementales.

A l'étude:

Isolation de la salle ERA

Pose de panneaux photovoltaïques sur différents bâtiments communaux.

Jean Jacques CREPET et Maurice FAURE



La Médiathèque « Rêves de Livres »

La médiathèque "Rêves de livres" c'est:

- 230 inscrits
- 14 bénévoles
- Une mise à disposition gratuite d'un stock de plus de 800 documents (des livres enfants/adultes, mais aussi des CD et des DVD) renouvelés tous les 6 mois par le biais de la médiathèque départementale de Montbrison.
- La possibilité, via le site de la médiathèque départementale, de commander d'autres documents (livres, CD, DVD) de son choix, une navette assurant mensuellement la livraison des documents commandés.
- L'accès possible aussi à l'espace numérique de la médiathèque départementale (aide aux devoirs, code de la route, cours de langue, accès aux journaux, etc...).
- une mise à disposition à l'école le mardi après-midi

C'est aussi:

- "Lecture Blabla glouglou miam miam", moment d'échange et de rencontre : des personnes parlent de livres, films, musiques qu'ils ont aimés et la soirée se termine autour d'un verre et d'un buffet. C'est ouvert à tous, lecteurs/non lecteurs, inscrits/non inscrits et c'est tous les deux mois, le 1er samedi du mois à 18h.

Et c'est encore :

- Une volonté forte d'animations ponctuelles, ouvertes à tous, dans l'objectif de favoriser les rencontres, les échanges et les activités créatrices dans la plus grande simplicité:

- en juillet 2017, environ 80 personnes se sont retrouvées pour "la soirée au lavoir", dans la joie, la bonne humeur et l'émotion. Ce fut l'occasion de beaux témoignages. Chacun a pu apporter ses anecdotes, son ressenti et ...s'essayer à la lessive. On a chanté, dansé et partagé un buffet très convivial.

La projection, en octobre, du film réalisé lors de cette soirée a été l'occasion d'un autre moment festif réunissant une centaine de personnes.

- Le 20 août la médiathèque a participé au comice agricole. Une vache grandeur nature a été confectionnée et peinte par les enfants tout au long de la journée. Ceux-ci ont aussi voté pour la baptiser : elle s'appelle "Arc-en-ciel" et a un certain succès puisqu'elle a déjà été invitée à une "journée portes ouvertes à la ferme" à Rozier Côtes d'Aurec. Et ce n'est peut-être pas fini.....

- Le 17 novembre, nous avons eu le plaisir d'inviter dans nos murs Monsieur Jean-Paul Bourgier qui nous a présenté ses deux ouvrages, traitant à la fois de cyclisme et de la guerre de 14. Ce fut l'occasion d'évoquer cette période à partir de divers supports.

- Le 2 décembre, une vingtaine de personnes s'est retrouvée pour une soirée divertissante autour de jeux de devinettes, astuces, culture générale, mimes... Les neurones se sont activés et on a parfois eu mal aux zygomatiques.

Venez nous voir en 2018 (le café est offert !) et nous faire part de vos envies, vos idées, vos besoins, etc ...

Nous ne manquons pas de projets ! L'ouverture au public c'est : le mardi de 16h à 18h (sauf pendant les vacances scolaires) et le samedi de 10h à 12h.

Christiane, Sylvie et Mireille



Le Musée d'Histoire du 20^{ème} siècle

2017 - une année en images - 2017



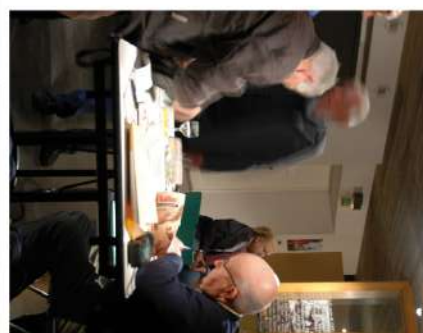
1



2



3



5



4



4



6*



6



7



8



9



9*

Le Musée d'Histoire du 20^{ème} siècle



Merci Monsieur Barjon

Merci Monsieur Barjon pour votre soutien, pour votre enthousiasme, pour votre persévérance, pour votre confiance, pour vos encouragements.

Sans votre engagement, et celui de votre conseil, le musée d'histoire ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.



Nous vous proposons un retour en images sur quelques temps forts qui ont marqué l'année 2017 du musée.

[...] Vernissage de l'exposition «**La Loire en 1914-1918 - Un effort industriel exceptionnel**» réalisée par le service de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (1). Le musée a prêté différents objets de sa collection pour l'organisation d'expositions temporaires contribuant ainsi à la promotion du musée et à l'accroissement de sa notoriété.

Le château de Bouthéon a emprunté des photographies (ces tirages avaient été réalisés pour l'exposition «**1916 - Au cœur de la Grande Guerre**» de 2016) et des objets du fonds 14-18 pour l'exposition «**Sous les crayons, la guerre de Jean Rouppert - du 8 avril 2017 au 4 janvier 2018**» (2). Pour la réalisation de l'exposition «**Au nom des femmes, la Loi Neuwirth - du 4 au 29 décembre 2017**» présentée à l'Hôtel de ville, les Archives municipales de Saint-Etienne sont venues emprunter le «**portefeuille**» de Lucien Neuwirth. En lien avec l'exposition «**La Loire en 1914-1918 - Un effort industriel exceptionnel**» **une conférence donnée par monsieur G. Vengeon**, (3) Vice-président du C.E.R.P.I. (Centre d'Études et de Recherches du Patrimoine Industriel) était proposée le 19 mars, sur le thème «**Saint-Chamond, un grand arsenal pour la France - Les productions de guerre 1914-1918**». Les Ateliers de l'U.P.T. : «**Apprendre à lire une œuvre**» se sont tenus chaque jeudi du mois de mars dans la salle d'exposition temporaire. Pour clôturer cette découverte du monde de l'art, le musée a proposé une séance supplémentaire - le jeudi 30 mars : une rencontre avec un artiste, **monsieur Olivier Ott**, (4) sculpteur. Il a présenté ses œuvres et sa démarche artistique. Les 14 et 15 avril, **monsieur Jean-Paul Bourgier**, (5) Estivalien que l'on ne présente plus, est venu **dédicacer** son nouvel ouvrage au musée «**Ô Galibier - Sommet du Tour de France 1911-1937**». Le 21 mai était inaugurée l'exposition temporaire «**14/18 - L'AUTRE CAMPAGNE - Une femme à l'arrière dans la guerre**» (6 & 6*). Elle a été élaborée à partir d'une correspondance entre une jeune agricultrice de Saint-Maurice-en-Gourgois et son époux parti à la guerre. **Une conférence intitulée «La Grande Guerre et les femmes : quels changements dans la vie des femmes ?» par madame Marianne Thivend**, (6**) maîtresse de conférences en histoire contemporaine, Université Lyon 2 était proposée pour le lancement de l'exposition. Dans le cadre de l'anniversaire des combats d'Estivareilles, la conteuse **Anne Richardier** (7) est venue présenter son spectacle «**Elle s'appelait paulette et c'était ma grand-mère**». «**Commémoration des combats de la Libération du département de la Loire**» (8) le 3 septembre. La saison d'animations s'est clôturée avec le **colloque annuel du 11 novembre** (9) et les **éditions des actes** (9*) «**1917 - Continuer la guerre coûte que coûte**».

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont pris part à ces animations et qui ont contribué à leurs succès.

Merci à nos partenaires : ONAC.v.g Loire, mairies de St-Bonnet-le-Château, de St-Maurice-en-Gourgois, Archives départementales 42, Université de Saint-Etienne, Université pour Tous - Antenne de Saint-Bonnet-le-Château, Cin'étoile, Cinéma Rex, le C.E.R.P.I., ...

N'hésitez pas à pousser la porte du musée, afin de re-découvrir votre histoire.

Le musée est entièrement adapté au jeune public.



Le Club Modéliste Haut Forez

Nous avons au début de l'année présenter le nouveau réseau de la gare du Puy en Velay. Il est resté à la Mairie du Puy en Velay pendant trois semaines, nous l'avons inauguré en présence du Président de Région Auvergne Rhône Alpes, Monsieur Laurent Wauquiez, Monsieur Chapuis Michel, Maire du Puy en Velay et Madame Colette Ferrand, Conseillère Départementale du canton de Saint Just Saint Rambert.



Ce réseau est en train de s'agrandir : il va faire 10 mètres sur 3 avec plusieurs sites de la Haute Loire (la prison du Puy en Velay, le château Saint Vidal, le Viaduc des 14 arches, le Château de la Voulte Polignac, Retournac, Gare Bas Monistrol et Aurec). Il sera fini pour fin 2018, le club le présentera au public.

Le réseau des enfants a été présenté dans plusieurs villes en 2017 :

Omilly sur seine, Montbeliard, le Creusot, Valence, Saint Cyprien, Estivareilles, Brive la Gaillarde, Marcilly l'Etoile, Saint Marcellin en Forez et Firminy

Pour l'année 2018, le Club a des expositions de prévu:

Montélimard, Valdahon, Avaize, Riorges, Nancy, Barjac, Charbonnière, la Voute sur Rhône et Le Chambon sur Lignon.

Le Club vous souhaite une Bonne et Heureuse année 2018.

Eric Charbonnel

Estiloisirs

L'association Estiloisirs a pris sa vitesse de croisière.

De nouveaux adhérents se sont inscrits cette année, nous nous retrouvons chaque mercredi soir à la salle ERA (gracieusement prêtée par la municipalité que nous tenons à remercier)

Nous dansons sans professeur ! On dit chez nous « à la bonne franquette », chacun partage ce qu'il sait en toute simplicité et nous pouvons constater de nombreux progrès !

Toutes les occasions sont bonnes pour entretenir une bonne camaraderie, les anniversaires, la clôture de la saison, participer au Festival d'accordéon à St Rambert ...

Nous avons été nombreux aussi pour aider lors du comice agricole.

N'oublions pas de parler du « Réveillon de la Saint Sylvestre » que nous organisons avec succès depuis 2011...

Depuis 2 ans nous participons activement à la fête patronale, cette année le thème retenu avait des couleurs de Far West. Derrière le char Saloon nous avons dansé du country dans les rues du village.



Mireille Lurol

Les Agriculteurs



Les agriculteurs, ayant organisé le COMICE du 20 Août 2017, sont heureux et satisfaits d'avoir su réunir toute une population lors de cette journée qui restera gravée dans toutes les mémoires.

En effet, grâce à la participation massive des associations d'Estivareilles et d'un nombre important de bénévoles, le 7ème COMICE de l'E.P.V.A. (Entente Paysanne de la Vallée de l'Ance) a rencontré un réel succès, au-delà de toutes leurs espérances.

MERCI à toutes ces personnes car sans elles, nous aurions été incapables d'accueillir plus de **5000 visiteurs** sur la journée et de servir **2000 repas**.

Grâce à la volonté, à l'engagement et aux idées des bénévoles, tout un programme d'animations pour petits et grands a su attirer une foule importante et surtout sans précédent à Estivareilles, et lors d'un COMICE de l'E.P.V.A.

Pour remercier l'ensemble des bénévoles et revivre cette journée en visionnant des vidéos, l'E.P.V.A. a invité toutes les personnes impliquées dans l'organisation à un repas le **18 Février 2018** à la salle d'Usson-En-Forez, environ 350 personnes étaient présentes.

Pour revenir au concours de vaches laitières, 3 exploitations de la commune, malgré leur investissement dans l'organisation, avaient pris le temps de préparer et de dresser des vaches pour que celles-ci soient belles lors du jugement. Plusieurs d'entre elles se sont classées dans les trois premières de leur section, dont une sur la plus haute marche du Podium.

Encore un grand merci à vous tous et à la municipalité de nous avoir soutenu, accompagné et aidé pour que cette journée se déroule parfaitement dans la convivialité et la bonne humeur.

L'E.P.V.A. vous donne rendez-vous en 2019 pour son 8ème COMICE, qui aura lieu à Valprivas.



Thierry Giraudon

Le Comité des Fêtes



Au cours de cette année 2017, nous avons retrouvé nos différentes manifestations organisées tout au long de l'année dans le but de divertir et d'animer notre village.

Nous nous réjouissons de vous voir toujours aussi nombreux à chaque occasion. Pour la fête patronale nous avons été gâtés par le temps mais aussi par votre implication lors du défilé de chars fleuris.

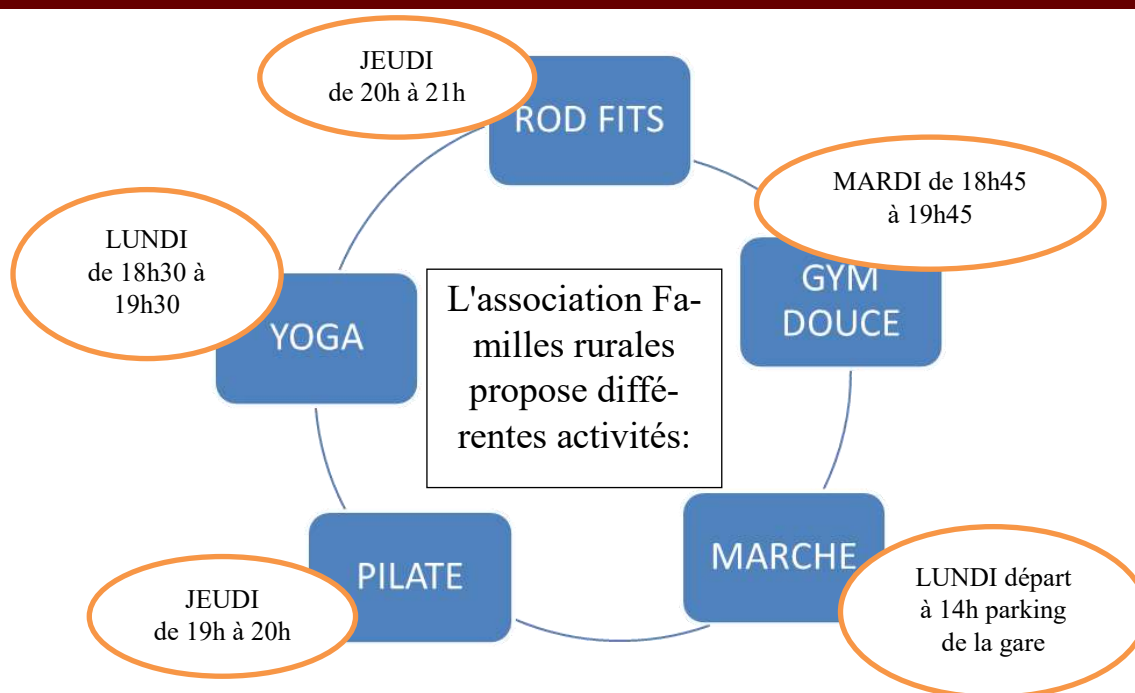
Nous tenons à remercier chaleureusement chaque bénévole pour l'investissement fourni ainsi que la Commune pour son soutien.

Encore merci à tous et rendez-vous en 2018!



Cindy Crepet

Familles Rurales



Une soixantaine de familles adhère à l'association (l'adhésion est de 30€ par an). En plus de cette adhésion, il vous sera demandé 10€ par an pour la marche, alors que vous réglerez 120€ pour les 4 cours de sport au choix.

Les cours d'échec ne sont pas reconduits cette année faute d'adhérents; Un grand merci à Mrs Roland et Alain Montet pour avoir proposé les cours à quelques enfants motivés.

NOUVEAUTE : Le cours de gym tonique est remplacé par un cours de **ROD FITS** : Ce nouveau cours mélange mouvements de danse et exercices de fitness, rythmés par la musique et surtout les sticks utilisés comme des baguettes de batterie. Accessible et fun, l'activité très cardio, permet d'évacuer son stress et de sculpter sa silhouette tout en s'amusant.



Pour adhérer, à tout moment, vous pouvez contacter la présidente de l'association, Mme Michèle BEYSSAC au 04.77.50.24.93 ou 07.68.03.08.43.



Isabelle Duverger

Le Club des Amis

Après 1 mois de vacances en Août, reprise de nos activités début Septembre.

L'assemblée générale a eu lieu le 28 Septembre 2016 avec l'accueil des participants par la présidente et en particulier des nouveaux adhérents: Jacques Pigeyre, Lucette et Yves Biron, Marie-Jo et Christian Porte.

Nous avons une pensée pour nos adhérents hospitalisés: Claudette Biron, Janine Moutin et Marie-Rose Croze.

Nos moments festifs : * le 28 Novembre 2016 : choucroute pour les adhérents et leurs conjoints,

* le 11 Janvier 2017: tirage des rois. Les galettes confectionnées par notre trésorier sont toujours très appréciées,

* le 22 Février 2017: Dégustation de bugnes,

* le 27 Juin 2017: notre sortie annuelle qui connaît toujours un grand succès, cette année destination l'Isère. Visite du grand séchoir à Vinay, pays de la noix. Puis après un excellent déjeuner à base de noix, embarquement à Saint Nazaire sur Royans pour une croisière sur le bateau à roue. Nous terminons par la visite guidée du village des maisons suspendues. Tout a une fin, retour dans nos pénates. A l'arrivée un casse-croûte au club dans une super ambiance.

N'oublions pas chaque mercredi nous avons le plaisir de nous retrouver dans notre salle habituelle pour disputer différentes parties de jeux : coinche, scrabble, rumikub, triomino,...

Voilà, nous terminons notre année en se retrouvant devant un excellent repas au restaurant « Le Be-franc ». C'est les vacances.

Lucette Biron



L'Estivalienne

L'association comprend une quarantaine d'adhérents de 12 à 90 ans. Nous organisons 3 manifestations par an: la brocante le 1^{er} dimanche d'Août avec une centaine d'exposants, la marche vers la fin du mois d'Octobre (600 marcheurs) et la soirée cochonnaille (en Décembre). Chaque année, nous nous rencontrons avec nos jumeaux de Vendée (Saint Jean de Mons) une année à Estivareilles, l'autre à Orouët. Cette année, l'Estivalienne va rendre visite à la Bessounnaïe. Tout au long de l'année, des échanges ont lieu avec les membres des deux associations.



Jean-Pierre Bard

L'Association des Parents d'Elèves

L'APE est une association de parents bénévoles.

Afin de permettre à l'équipe enseignante de mener à bien leurs projets pédagogiques et ainsi permettre à nos enfants de s'épanouir pleinement à l'école, nous mettons en place chaque année des manifestations :

*Ventes de pizzas

* Vente de grilles de loto informatique

* le traditionnel Loto qui a lieu le 1^{er} dimanche de Mars Mars, salle ERA

* les tournées de brioches en juin,...

Ainsi les élèves des 5 classes profitent de sorties régulières au cours de l'année scolaire et assiste à un spectacle avant les vacances de Noël.

L'adhésion reste inchangée, 23€ par famille à l'année.

Nous souhaitons remercier les parents (tous adhérents), l'équipe pédagogique, le cuisinier ainsi que la municipalité pour leur soutien et leur confiance.

Le fonctionnement de la cantine est géré en partie par l'APE. Les produits de saisons, les produits frais et locaux sont privilégiés.

Plusieurs repas à thème sont proposés durant l'année.

Le repas est à 2.40€.

Merci par avance pour votre participation et ainsi contribuer au bon fonctionnement de l'école.

Cordialement

Le bureau APE

Présidence : Elodie Boudon et Adeline Chol

Trésorerie : Blandine Blanc et Nathalie Beyssac

Secrétariat : Marylène Gagnaire et Aurélie Bory



Etat Civil 2017

Naissances 2017

26 Avril	MONTEVERDE Charlotte	Egarande
12 Juillet	SOULIER Idaya	Egarande
06 Août	GHILAS Soën	Libercier
18 Décembre	BERNARD Adam	Ninerols

Mariages 2017

26 Août	DUPORT Agnès et BOURDELAIX Martial	Chemin de Ronde
25 Novembre	DESCOURS Marie Hélène et REY Alain	Chemin de Ronde
26 Décembre	SIMONIN Mélissa et CHARGÉ Alex	Soulacroux

Décès 2017

13 Mars	RIVAL Epouse MERCANTE Annie	Tortorel
20 Mars	BLANC Alain	Montbuzac
20 Juillet	BROSSIER Jean-Marie	Soulacroux
16 Août	BROSSIER Marguerite	Soulacroux
26 Octobre	MAISONNEUVE Epouse CHAUVE Juliette	La Faverge
18 Décembre	FUVEL-TATSI Claude	H.L.M L'Andrable
25 Décembre	SUCHET née PITAVAL Marie	Tortorel
28 Décembre	BARJON Christian	L'Etang

Attention : Si la mairie d'Estivareilles n'est pas informée du décès de personnes, en dehors de la commune, nous ne pouvons malheureusement pas en faire part dans le bulletin. Veuillez-nous en excuser.

Arnaque à l'Energie Solaire !!!

Équipements énergétiques : la vigilance est de mise !

Le marché de l'habitat, au vu des différents types d'aides financières (crédit d'impôt transition énergétique, certificat d'économie d'énergie...), est un marché porteur, très convoité par les professionnels intervenant dans le domaine de l'amélioration et de la rénovation énergétique.

Ce secteur suscite de nombreuses plaintes auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) qui déplore les pratiques commerciales suivantes :

Vous pouvez consulter la suite du communiqué de presse sur <http://www.loire.gouv.fr/equipements-energetiques-la-vigilance-est-de-mise-a6460.html>



Pour plus de renseignements, merci de contacter Loire Forez Agglomération au : 04.26.54.70.00

Calendrier des Manifestations 2018

Avril

Samedi 1^{er}

Soirée Grenouilles
Comité des fêtes - Salle E.R.A.

Samedi 7

Repas J.A.
Jeunes Agriculteurs - Salle E.R.A.

Samedi 14 et Dimanche 15

Veillée du Patrimoine
A.D.T.H.F. - La Chapelle en Lafaye

Mai

Samedi 19

Nuit des Musées
Entrée Gratuite de 14h à 22h

Juillet

Vendredi 13 – Fête Nationale

Soirée Moules - Frites
Comité des Fêtes - Salle E.R.A.

Août

1^{er} Week-End

Fête Patronale
Comité des Fêtes

Samedi 4

8h Tripes
10h Concours de boules longues
Boule de l'Etang
19h retraite aux flambeaux
Salle E.R.A.

Dimanche 5

Brocante de 6h à 18h
L'Estivalienne - Rues du village
15h Défilé de chars fleuris
19h Repas : Râpées
Comité des Fêtes - Salle E.R.A.

Lundi 6

14h Concours de Pétanque
19h Cochon à la Broche
Comité des Fêtes - Salle E.R.A.

Septembre

Dimanche 2

Commémorations des Combats d'Estivareilles
Municipalité et Musée - Monument aux morts

Samedi 15 et Dimanche 16

Journées Européennes du Patrimoine
Musée - Tarif réduit tout le week-end

Octobre

Samedi 20

Randonnée Pédestre
L'Estivalienne - Salle E.R.A.

Novembre

Dimanche 11

Le Matin : Commémorations
Municipalité et Musée - Monument aux Morts
14h30 : Colloque « 1918 - Gagner la guerre »
Musée - Entrée Gratuite

Jeudi 22

Don du Sang
Salle E.R.A.

Samedi 24

Arbre de Noël
Comité des Fêtes - Salle E.R.A.

Décembre

Dimanche 2

Repas des Anciens
Comité des Fêtes - Salle E.R.A.

Samedi 15

Soirée Cochonnaille
L'Estivalienne - Salle E.R.A.

ARC-EN-CIEL



Merci aux enfants !!

Bulletin Municipal

Rédaction et Mise en page : Sophie Ablondi,

Photos : Annie Cathaud,

Relecture : Colette Ferrand, Pascal Chanut, Philippe Cléménçon, Kévin Courtinel et Thierry Giraudon

Imprimé par MS Concept / 42550 Usson En Forez